Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Joumada II 1442
19 Janvier 2021

N° 6

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **98**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **98**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **103**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **104**
Avis aux créanciers..... **109**
Convocations
Sociétés anonymes **109**
Divers
Avis au public..... **111**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

HORIZON TELECOM

S.A au capital social de 100.000 dinars

Identifiant unique RNE : 0437635E

Siège social : 44-46 avenue de la Liberté 1002 Tunis

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société HORIZON TELECOM en date du 28-10-2020 à 10h du matin enregistré à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°2180012 en date du 4 janvier 2021, dont deux copies ont été déposées au registre des entreprises sous le n°20213345 le 13/01/2021, il a été décidé :

Nommer messieurs et Madame :

Ali Rabhi

Hayet Ouled Jaballah

Hbib Bou Labyar

Hamouda Lachkar

Administrateurs de la société pour les exercices 2021-2022-2023.

2021400069SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

COMPAGNIE MEKNI D'EQUIPEMENT ET MAINTENANCE

SARL au capital de 18000dt

N°116 avenue Habib Bourguiba Aïn El Goula Béja 9000

Liquidateur Mr Mohamed Ghassen Mekni domicilié à n°116

Avenue Habib Bourguiba Ain El Goula Béja 9000

Suivant PV de l'A.G.E. en date du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances de Béja en date du 29/6/2020 sous le n°20502412 quittance n°M025596 il a été décidé l'arrêt de l'activité de la société, sa dissolution et la nomination de Mr Mohamed Ghassen Mekni comme liquidateur. Un original de ce PV a été déposé à RNE le 9/11/2020 sous le n°2020103876.

Le matricule fiscal de la société a été clôturé le 6/7/2020 et un bilan de liquidation et d'arrêt définitif d'activité a été présenté le même jour.

Suivant PV de l'A.G.E. en date du 30/12/2020 dont un original a été déposé à RNE le 30/12/2020 il a été décidé l'approbation à l'unanimité des états financiers de liquidation et du rapport du liquidateur fait le 29/12/2020.

Le liquidateur fait appel à tous les débiteurs éventuels de la société dont il n'aurait pas eu connaissance au cours de l'exécution de sa mission à se manifester dans les délais légaux à son adresse avec les documents nécessaires.

2021R00075SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Promesse le vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzeh 9 le 18/12/2020 n° d'enregistrement 20804139 reçu n°M079063 Monsieur Tarek arbi titulaire de la C I N 04792987 délivrée le 16/5/2018. Promet de vendre la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local n°19 rue Hammadi Atoui Menzeh 9 ayant pour objet un jardin d'enfant et Garderie à Mr Badri Mimouna titulaire de la CIN : 06849734 délivrée le 9/3/2018 demeurant à la Résidence serina immeuble B appartement 34 les jardins Menzeh 2 Tunis.

Les oppositions doivent se faire auprès de Mr Badri Mimouna à son adresse sous-indiquée et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette promesse de vente a été publiée au journal Chourouk et le Quotidien.

2021T00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré le 6 janvier 2021 à la recette des finances de Ksar Said sous le numéro 21200019 reçu numéro M001300, Mme Leila Bent Mohamed Ben Mohamed Labaidh titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00345005 et demeurant à la Rue 6956 numéro 39 Cité Intilaka Tunis a vendu à la société Frères Labidi de services ROYAL, Identifiant unique 1603787H et sise au 33 Rue Kaireddine Barbarous Tunis la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et immatériels consistant en un restaurant pizzeria exercé dans les deux locaux mitoyens se trouvant à l'avenue du grand Maghreb numéro 6 bis Ksar Said.

Les oppositions se font entre les mains du maître Ben Mosbah, Rue Fatma El Fehria Mutuelville Tunis.

La publication de cet avis a été faite dans le journal le Quotidien du 13/01/2021.

2021T00039FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par acte notarié par les notaires maître Assia Idoudi de son assesseur, notaires à la circonscription du tribunal de première instance de l'Ariana en date du 25.12.2020, monsieur Chokri Ben Othmane Guizani fait donation de toutes ses parts indivises du fonds de commerce, consistant en un jardin d'enfants sis 08 rue Beji Messaoudi, Ariana à sa fille Rayen Guizani avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les contestations sont à présenter à maître Assia Idoudi, notaire, son étude étant à son domicile à : 08 Place Slimane Lamsi Ariana dans les délais et selon les modalités légales.

Le présent avis est publié au journal «Chourouk» en date du 10.01.2021.

2021T00042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P en date du 24/12/2020 enregistré à la recette des finances Bab Souika le 25/12/2020 Quitt. n°M064339 Enregistrement n°20202757 Mr Abdellah Ben Zaied a vendu à Mme Zohra Ben Zaied tout le fonds de commerce sis au 121 rue Sidi Mahrez Tunis conçu pour tout type de commerce.

Le prix de la vente est consigné entre les mains du vendeur.

Toute opposition doit être faite dans les délais cités par l'article 193 du code de commerce au domicile élu suivant : 121 rue Sidi Mahrez Tunis.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" du 14/01/2021.

2021T00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 31/12/2020 enregistré à la recette de Gafsa quittance n°M035665 Soulaima Zidi a vendu le fonds de commerce exploité cité Elmatar Gafsa qui a pour objet commerce. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Jamel Klaifia dont les vingt jours de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au Quotidien Echourouk du 8/01/2021.

2021R00070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 16/12/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 18/12/2020 sous le n°20203758 reçu n°M057904, Monsieur Khaled Ben Saleh Ben Baaziz Ben Ammar, titulaire de la CIN n°05730608 délivrée le 29/12/2003 a vendu son fonds de commerce sis au bâtiment Ben Abbes avenue de la Liberté Midoun Djerba ayant pour activité principale «vente et maintenance de machines et de services multimédias» avec tout ses éléments physiques et morales à Monsieur Hédi Ben Ahmed Ben Amara Manaii, titulaire de la C I N n°00225667 délivrée le 22/8/2011.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 7/01/2021 en arabe p. 27 et au journal «Le Quotidien» en français p 23.

2021R00071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP daté du 21/12/2020 enregistré à la recette des finances Menzel Temime le 28/12/2020 (Quittance n°M60703), enregistrement (n°20202460), Haithem Galai (Titulaire CIN n° 06354208) a vendu à Nabil Gara (CIN n°06271614) un fonds de commerce consistant en une pâtisserie sise à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Temime avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être envoyées à l'adresse de l'acheteur sise à l'avenue Kerkouane Menzel Temime et à l'adresse de maître Jazi Jamel sise à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Temime dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal d'Echourouk du 29/12/2020.

2021R00072FCCC2

Avis

Suivant acte s.s.p rédigé par maître Rtimi Lotfi avocat auprès de la cour d'appel en date du 27/7/2019 et 25/12/2019 enregistré à la recette des finances de la cité administrative de l'Ariana quittance n°109680 et enregistrement n°20205622 publié au journal Essabeh en date du 7/01/2021 Nesrine Bent Imed Slimen titulaire de la carte d'identité nationale 09198032 résidante App 3 deuxième étage immeuble F résidence el Mokhtar la Manouba a vendu à Mr Hassib Jmaiel titulaire de la carte d'identité nationale n°00793802 résidant au n°20 rue Elhamama cité el Yamama Raoued le fonds de commerce destiné à tout commerce sis au local n°4 au rez-de-chaussée du centre commercial Farah Ariana.

Toute opposition est reçue entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

2021R00073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 31/12/2020 enregistré à la recette de Gafsa quittance n°M035663 Soulaima Zidi a vendu le fonds de commerce exploité cité Elmatar Gafsa qui a pour objet commerce. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Isam Madssia les vingt jours de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 8/01/2021.

2021R00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de contrat de vente enregistré à la recette des finances le 4/01/2021 de Denden Manouba reçu n°M000214 et registre n°2120005, Monsieur Mourad Chibaane a vendu à Monsieur Wassime Bairim et Mme Rihab Ben Hedif tout l'ensemble du fonds de commerce qui est constitué pour restaurant pizzeria et situé à complexe Tarek Ibn Zied cité Amal Denden Manouba avec ses éléments corporels et incorporels.

Le domicile élu pour les oppositions légales est l'adresse du fonds de commerce, complexe Tarek Ibn Zied cité Amal Denden Manouba et ce dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Quotidien le 14/01/2021.

2021R00077FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. du 02/9/2020, enregistré à la recette des finances avenue la République Bardo le 24/12/2020 sous le n°76885, enregistrement 20203969, Yosra Brahmi domiciliée 29 rue Mauritanie Bardo a vendu l'intégralité du fonds de commerce de tous commerce situé au 34 rue Monji Slim Bardo Tunis à Mr Mohamed Ali Zanati domicilié n°10 Rue Mustapha Mbarek Tunis.

Toute opposition sera adressée au vendeur à l'adresse du fonds de commerce susvisée, et ce pendant le délai légal à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "Achourouk et le Quotidien" en date du 10/01/2021.

2021R00078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p. en date du 26/11/2020, enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied à Bizerte en date du 17/12/2020 sous le n°6128856 et suivant quittance n°M072012, SCT KHAURAT SOUK ECCHIKH IDRISS RC : N°B0455222016, demeurant Immeuble Bizerte Center n°427 Bizerte, a vendu à Madame Nessrine Zoghbi, demeurant, Rue el Mensah, Bizerte, le fonds de commerce exploité au local aménagé sur la partie 4, 14m, sis à l'espace commercial nommé souk Echikh Idriss situé Av Echikh Idriss Bizerte.

Toute personne désirant faire opposition doit faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception à l'acquéreur à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk en date du 11/12/2020.

2021R00079FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/12/2020 enregistré à la recette des finances de Korba le 22/12/2020 quittance n°M049080, Mr Messâadi Ridha cin n°01718847 donne la totalité du fonds de commerce «vente grains et épices» sis à l'avenue Ettahrir Hammamet à son fils Messâadi Amir cin n°06488454.

Toutes opposition sera faite au domicile du fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Ceci est publié au journal «Echourouk» le 8/01/2021.

2021R00080FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notariat conclu par les notaires Maître Rezgui Rabeb et son confrère daté le 12 janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Mourouj par le biais du journal mensuel du premier notaire selon la loi, il s'est avéré que Mme Mouna El Nakib cin n°00731444 délivrée le 21 juillet 2016, a donné à ses deux fils Mohamed Abid cin n°14661767 délivrée le 21 septembre 2020 et Mansour Abid cin n° 07189454 délivrée le 4 septembre 2010, tout le fonds de commerce situé à 05 et 05 bis immeuble raja avenue 20 Mars Mourouj 5 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente des fast-food et pizza.

Les oppositions éventuelles doivent se faire dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication au JORT entre les mains de la donatrice sise à l'immeuble Zahrat El Mourouj bloc C appart 3 Mourouj 5 Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au Quotidien le 14/01/2020.

2021R00081FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation enregistré le 5-02-2020 quitt 7751 à la recette des finances, Hayouni Nejima donne sous forme de don à Saidi Houssine l'ensemble de fonds de commerce «ECOLE PRIMAIRE PRIVEE IBN SINA» destinée à l'enseignement privé sise au 6 Rue Corniche Bellevue Tunis.

Les oppositions doivent parvenir à Borj Ghorbel Nlle Médina au nom de son gérant Saidi Houssine dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT. Cette annonce est publiée aux journaux Le Quotidien et Chourouk le 18/01/2021.

2021R00087FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte de cession portant légalisation de signature en date du 4/1/2021 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Trocadéro Sousse, sous le numéro 21200065 du 6/01/2021 quittance numéro M000559 a été cédé la totalité du fonds de commerce ayant pour objet salle de jeux Playstation et vente consoles et accessoires situé au n°3 Av. Marrakech Khzema Est Sousse par Monsieur Fehmi Ayechi titulaire de la CIN numéro 05598618 à monsieur Salmane Bouzouita titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09345450 pour un prix de 28000 Dinars.

Les éventuelles oppositions seront adressées entre les mains du cessionnaire demeurant à l'adresse du fonds de commerce cédé, au n°3 Av. Marrakech Khzema Est Sousse, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

La présente publication est parue au journal Quotidien en date du 14/01/2021.

2021S00031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 8/01/2021, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 11/01/2021 sous le n°21200051, quittance n°M002500; la Sté TECHNO-TYPE GUEZZEH, n°RNE 0969311T, sise à Bd Ibn Khaldoun Sousse, vend et cède à Mr. Hichem Douik, CIN n°05516804, n°RNE 0410063Y, la totalité des éléments incorporels relatifs au fonds de commerce destiné à la fabrication et la pose des enseignes lumineuses et publicitaires situé à Bd Ibn Khaldoun Sousse.

Les oppositions doivent être formulées au domicile de l'acquéreur sis à la rue 2027 Khézama Ouest Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 14/01/2021.

2021S00032FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Awatef Sarraj en date du 18/12/2020 et enregistré à la recette des finances de Zeramdine le 23/12/2020 sous quittance n°M016474, Monji Ben Hedi Ben Mohamed Ayed titulaire de la C.I.N. n°04133137 a conclu une donation au profit de sa femme Samia Bent Mohamed Ben Mohamed Slimene titulaire de la C.I.N. n°06762464 concernant la totalité du fonds de commerce : vente tissu et prêt à porter sis à la rue "Erriwak" n°14 Ksar Helai - Monastir, exploité au local de Mme Zeinouba Kassab.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du Mr Monji Ayed de commerce sus-indiquée dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2021S00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Jemmel le 7-01-2021 sous le n° 212700056 M Mouhamed Ben Ismail Abid, a vendu à M Alassad Ben Mouhamed Aljdidi la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation du local sis complexe Jemmel centre, enregistré au registre national des entreprises sous le n°0259213R. Les oppositions doivent être déposées au local du vendeur sis à la rue Ali Ben Ghdehom num 53 Jemmel Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la publicité de cet avis au JORT qui a été publié aussi aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 12-01-2021.

2021S00035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à Sfax, le 30/12/2020 numéro d'enregistrement 20202597, numéro de quittance M082962, Monsieur Khaled Walid Ben Mohamed Adel Chabchoub a cédé la totalité du fonds de commerce magasin vente de fruits Sec et tabac et les journaux situé à la rue Afrane km 5 Sfax; à Monsieur Bilel Ben Zouheir Ben Tayeb Kammoun.

Une copie de l'acte est déposée à l'étude du Maître Belhadj Salem Ali rue Victor Hugo immeuble Elborji Sfax.

Toute opposition doit être faite entre les mains du Maître Belhadj Salem Ali dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette vente est publiée au journal «Assabah» le 11/01/2021.

2021X00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing rédigé par Maître Faouzi Hattay avocat le 25-12-2020 et enregistré à la recette des finances régionale de Skhira le 25-12-2020 quittance n°M018342 enregistrement n°20200757 entre Samia Krayma adresse Skhira Sfax a vendu à Nihel Mahjoubi adresse Cité Bahri 2 Sfax le fonds de commerce sis à la Rue Fadhel Ben Achour Skhira destiné comme Buvette.

Les oppositions seront reçues chez Maître Faouzi Hattay avocat sis à immeuble REX Palace 6ème Etage Sfax vingt jours après sa publication au JORT. Cet article est publié au journal Le Temps de 7/1/2021.

2021X00035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP du 28 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Av Habib Bourguiba Sfax le 30/12/2020 sous le n° 20204708 quittance n°M074538.

Mme Mahdia Bent Kamel Salhi, titulaire de la C.I.N°05997764, a vendu à Mr Fahmi Ben Med Hafedh Mahdi, Titulaire de la C.I.N°11002349, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires, sis à la rue de Manzel Chaker km 4.5 Kassas Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Chokri Smaoui Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mez. B n°1 Sfax M.F : 581246CAP000 dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Les oppositions doivent être faites à son étude.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 12 et «Le Temps» Page 6 du 6/01/2021.

2021X00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Chokri Smaoui

Avocat à la cour de cassation

Rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mezzanine Bureau n°1 Sfax

M.F : 581246CAP000

Selon acte SSP du 1 et 2 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa le 3/12/2020 sous le n°20205962 quittance n°M086064.

Mr Bassem Ben Ramadhan, Titulaire de la C.I.N° 05274064, a vendu à Madame Fouzia Omrane, M.F-n°X1339771 Titulaire de la C.I.N° 03075528, la totalité du fonds de commerce d'un café nommé «La Terrasse», sis au magasin n°M2 et au magasin n°M3 au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la rue de Majida Boulila Lot n°15 Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Chokri Smaoui Avocat à la cour de cassation à son adresse indiquée dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 13 et «Le Temps» Page 6 du 23/12/2020.

2021X00037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Romdhane Mohamed avocat à la cour de cassation de Sfax en date du 14/12/2020 enregistré le 17/12/2020 à la recette des finances de Mahres quittance n°M034026 enregistrement n°20201041.

Monsieur Ridha Lajnaf titulaire de la CIN n°01024611 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente de légumes situé à la rue Palestine - délégation de Mahres, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de quatre mille neuf cent dinars.

A Monsieur Mohamed Enneji Al Ajnaf titulaire de la CIN n°11117905.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains du Vendeur Monsieur Ridha Lajnaf domicilié à Rue 18 Janvier 1958 - délégation de Mahres dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk le 8/01/2021.

2021X00038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à Raoued le 8/01/2021 sous le n°21200073 quittance n°M002612. La Société

Agence de Voyage BRIDGE TRAVEL a vendu à Salah Zaatour, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba n°9 Cité El Ghazela, Ariana» pour un prix de Vingt Huit mille dinars (28.000,000 D) consigné chez la vendeuse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire chez maître Mounir Baccouche à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis est paru au journal Essabeh le 14/01/2021.

2021400067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/01/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 11/01/2021 sous le n°21200203 quittance n°M002290 la société LEADING SERVICES AND ADVANCED TECHNOLOGY LSAT, SARL sis au 67 Rue Azzouz Rebai Manar 2 Tunis, son identifiant unique 0047416Z a vendu à STE WBY DE COMMERCE SARL, sis à la rue Lac Haway villa 24-2 jardins du Lac 2 1053 la Marsa Tunis, son identifiant unique 1676024V, le fonds destiné à l'exercice de toute activité commerciale à l'exception de la vente de boissons alcoolisées, de quincaillerie, d'articles utilisés dans le bâtiment, de restauration populaire, pressing, épicerie, et alimentation générale, avec ses éléments incorporels sis aux Berges du Lac au n°15 de la Rue 127 immeuble KENZAT derrière LAC PALACE moyennant deux cent mille dinars (200.000.000 D).

Toute opposition sur le prix de la vente doit s'effectuer entre les mains du dépositaire du prix de la vente Maître Skander Feki sis à Centre urbain nord tour des bureaux, 3ème étage Bureau 10, Tunis, dans un délai n'excédant pas 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T

Le même avis a été publié au journal Essabeh du 14/01/2021.

2021400068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances la Marsa le 31/12/2020 sous le n°20207364 Mr Dlala Khaled domicilié 16 rue Omar Khayem Sidi Bousaid a vendu à Mr Elgati Jalel Said demeurant au 26 rue Tajakestan résidence Mansoura app S2 Enasar1, le fonds de commerce sis au 17 Av Habib Bourguiba Sidi Bousaid Tunis exploité comme buvette.

Les oppositions sont admises chez Maître Ben Moussa Samira 4 rue Borj Bourguiba le passage, Tunis dans 20 jours à partir de la parution de cet avis au Journal Officiel.

Le présent avis est paru au journal Echourouk du 13/01/2021.

2021400070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Le vendeur Atef Bouhachem, avenue Habib Bourguiba Béja.

L'acheteur : Kamel El Mesii, Henchir Jmil - Jmila Nefza.

Objet de vente : Vente d'un fonds de commerce a pour objet vente des articles ménagers qui est situé à appartement Essaada avenue Habib Bourguiba Nefza.

Prix de la vente : quatre milles huit cent dinars 4800.000D.

Date de vente et enregistrement : La vente de ce fonds de commerce est effectué le 6/01/2021 et légalisé à la municipalité de Nefza le 6/01/2021 et enregistré auprès des recettes des finances de Nefza le 7/01/2021 quittance numéro M000453

L'acheteur a déposé une copie de son achat de ce fonds de commerce auprès de son avocat Maître Saadaoui Atef qui a rédigé ce contrat et dont son bureau est situé à l'adresse mentionnée en haut.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 15 janvier 2021

2021400071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 14 Février 2020, enregistré à La Marsa le 22 décembre 2020 sous le n°20207002 Quittance n°M119283, Madame Molka Feriel Materi demeurant à Impasse de la Falaise Rouge Carthage Tunis, a cédé à la Société C. M. C. I, SARL, identifiant unique n°1648346D dont le siège social et au 9 rue Ibn Amara ElAmen bureau n°2-2 Lafayette Bab Bhar 1002, la totalité du fonds de commerce consistant en une boutique située à l'Avenue de Habib Bourguiba - n°19 La Mana à usage de confection et commerce d'articles de confection.

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Hanen Ben Zakour Avocat à la Cour d'Appel espace Tunis Montplaisir Bloc F 2ème Etage bureau n°2 Tunis, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis.

2021400074FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de gérance libre rédigé le 22/12/2020 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 à la date du 4/01/2021, quittance n°00015 Enregistrement n°21300015, la société LABORATOIRES PRALINE, société à responsabilité limitée, son identifiant unique 1534849T, dont le siège social est sis à la Rue du Lieutenant Bejaoui, n°14 D, El Menzah 5, Ariana a loué à la société SAFE AND FAST DISTRIBUTION COMPANY, société à responsabilité limitée, son identifiant unique 1470211G, dont le siège social est sis à 23 Avenue des Etats Unis, 1002 Le Belvédère, Bab Bhar, Tunis, tout le fonds de commerce du local sis à la Rue du Lieutenant Bejaoui, n°14 D, El Menzah 5, Ariana destiné à la préparation des aliments et des gâteaux.

Cet avis est publié au journal Le Quotidien du vendredi 15/01/2021.

2021R00088FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location de fonds de commerce enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/11/2020 quittance n°M003820, enregistrement 20303520. M. Halim Ben Fathi Ben Romdhan Guezdere a loué à M. Oussama Ibn Bouchmel MF 1695642Y, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que local de vente de produits alimentaires général sise à la rue Khalifa Karoui Khezema Sousse.

2021S00030FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association d'environnement et de développement à Malloul

Siège social : Stade municipal de Malloul, Azmour, Kélibia 8090 Nabeul

Objet : social

Objectifs :

- Contribution à fournir de l'aide matérielle et morale aux nécessiteux.

- Participer au Festival et festivité culturels.

- Incitation des acteurs d'initiative pour créer leurs projets.

Les membres :

Président : Khaled Ben Ayed Lajili

Trésorier : Firas Ben Rafik Lajili

Secrétaire général : Lajili Hakima.

2021T00026APSF1

Syndicat des propriétaires de la résidence "Khadija"

Adresse Jardins Carthage Ain Zaghouan Tunis Conformément au procès-verbal de la séance plénière de fondation tenue le 28 novembre 2020 et enregistrée au service des contrats judiciaires d'Ariana le 02 décembre 2020 (numéro d'enregistrement 10795, numéro 3404) a décidé :

Création d'un syndicat d'abonnés appelé "Syndicat des copropriétaires "Khadija" et élection d'un comité directeur pour le syndicat.

Mme Istabraq MaKni : Présidente du Syndicat

Mr Mohamed Hatem Frika : Trésorier

M. Ahmed Gheriani : Membre.

2021T00040APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association de restauration et de développement

Sujet : Sensibilisation - Solidarité - Développement

Siège social : N°1 rue Elnassim Nichiou Elguettar

Objectif : La préservation de l'environnement et la rationalisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation

Président : Rami Mazouzi / Vice-président : Houcine Hfaiedh / Secrétaire général : Taoufik Mazouzi / V.Secrétaire Général : Ala Hfaiedh / Trésorier : Najeh Slimen / Vice Trésorier : Rabia Mabrouk.

2021R00025APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Gabès d'Echecs

Adresse : Rue Abdelaziz El Aroui, Devant La Gare, Gabès

Président : Saif Eddine Aoun

Vice-président : Nabil Chennaoui

Secrétaire Général : Radhouane Thabti

Trésorier : Wajdi Saidi

Objectifs : Former, encadrer et promouvoir l'émergence et développer les capacités physiques et techniques pour y arriver au plus haut niveau moral.

Spécialités : Echecs.

2021R00061APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : SPL Gaming

Objet : Sport électronique

Siège social : 02 rue Mokhtar Ayari, cité Taieb Mhiri, 2045 Aouina Tunis.

Membres :

Amine Mzoughi (président)

Sami Oueslati (vice président)

Ibrahim Haj Farhat (secrétaire général)

Taieb Kraiem (trésorier).

Objectifs : Encadrer les jeunes et améliorer leurs compétences dans le domaine des sports électroniques.

L'approbation a été faite par le gouverneur de la région en 4 janvier 2021 (000014)

2021R00068APSF1

Constitution de bureau de syndic

Des copropriétaires de l'immeuble Oumayma Center

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive réunie le 4/7/2020 des résidants de l'immeuble Oumayma Center sis à la rue Mongi Slim Gabès enregistré à la recette des finances de Gabès le 21/9/2020 sous le numéro 20705185 quittance M040647 il a été élu :

Mme Najla Jabnoun : Présidente

Mr Mohamed Mourad Ben Khlifa : Trésorier

Mme Ichrak Kilani : Membre

Mr Yasser Lackrach : Membre.

2021R00076APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Zone D'Irrigation Intensive El Khédairia

Objet : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et entretien.

Siège : El Khédairia Gafsa Nord

Reçu du dépôt : N°590 du 24/12/2020.

Comité :

Président : Mr Sghaier Ali.

Trésorier : Mr Awanssia Mohamed El Aid.

2021R00083APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Jawhara Sousse de Mini-foot

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes au sport du Mini-foot

Siège : 18 Rue El Fath - Cité Erriadh 4023 Sousse (BP : 95 Khézama Est Sousse)

Correspondance : n°146 du 08/01/2021

Président : Kamel Fejjari

Secrétaire Général : Meher Kliai

Trésorier : Fawzi Fejjari.

2021S00023APSF1

Constitution d'une association

Nom : Volontaires

Siège : Maison de la culture Abu Bakr Al-Gammoudi, Sidi Bouzid.

Les objectifs :

- Contribuer aux familles nécessiteuses environnantes et à celles qui ont des besoins particuliers.

- Contribuer à la revitalisation des activités culturelles dans les zones rurales.

- Contribuer à soutenir la voie de développement de la région.

Procès-verbal Numéro : 13703, daté du 16/9/2019.

Comité :

Président : Wafa Abbasi

Secrétaire général : Anouar Jaouadi

Trésorier : Nader Issaoui.

2021X00003APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Futur sports cité bahri

Siège de la société : Rte Sokra km 4, à côté de l'Ecole nationale des ingénieurs

Objectifs :

Encadrer et stimuler les enfants et les jeunes de la région et promouvoir le sport au niveau local et international.

Document pour compléter la formation de l'association n°73.

Le 11 janvier 2021, de la Commission Régionale de la Jeunesse et des Sports de Sfax

Comité :

Le Président : Hafeth Al-Jabali

Secrétaire général : Bilal Ben Omar

Trésorier : Hassan Ahmed.

2021X00030APSF1

Constitution d'une association

Nom : «Journalistes Contre la Désinformation et le Discours de la Haine».

Siège : 4 rue du Mexique, le Belvédère, Tunis.

Objectifs :

- Participation à la diffusion de la culture de vérification de l'information et de lutte contre le discours de la haine dans les institutions médiatiques et les milieux journalistiques.

- Participation au renforcement des capacités des journalistes et des chargés de communication dans le domaine de la lutte contre la Désinformation et le Discours de la Haine.

- Participation à la mise en place d'un journalisme de vérification de qualité à l'échelle nationale, régionale et internationale.

- L'éducation aux médias concernant la vérification de l'information sur le web et les réseaux sociaux.

Président : Walid Hayouni

Secrétaire général : Dorra Ben Abdelkader

Trésorier : Wassim Bougdar.

2021400073APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de résolutions

Assemblée générale syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires du 13 septembre 2020 tenu au siège du syndicat à la résidence Soukra Garden, route Fatouma Bourguiba, la Soukra, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana le 23 octobre 2020, quittance n°82003, ont été adoptées les résolutions suivantes :

1) La composition du Bureau Syndical pour la gestion des affaires de la résidence "Soukra Garden" : M. Taoufik Chokri - Président / - M. Sofien Elphil - Trésorier / - M. Med Naoufel Frikha - Secrétaire Général.

2) L'approbation des rapports moral et financier présentés lors de l'assemblée de la période mai 2018 Août 2020

Toutes ces décisions ont été adoptées par la majorité des propriétaires présents.

2021R00082APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : 1- Madame Esaida Bent Amor Kmayer CIN n°00615001 demeurant, 9 rue Ennkhilet Ariana, en sa qualité de tières détenteur et propriétaire.

2- Fathi Ben Kouni el oudi demeurant 9 rue Ennkhilet Ariana n° de passeport R242667 en sa qualité de tières détenteur et propriétaire.

La société FIDES SARL immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°151581996, dont le siège social est au 83 Avenue Taib M'hiri Belvédère Tunis, en sa qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis. Tel : 71.326.657 MF : 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°55371 Ariana dénommé «Dar el Kouni», sise 9 rue Ennkhilet Ariana d'une contenance de 470m² se compose de rez-de-chaussée, d'une superficie de 187 m² où il y a un salon et 3 chambres, salle d'eau cuisine, salle de bain et un escalier qui mène au premier étage, se constitue de 4 chambres, salon, cuisine, salle de bain d'une superficie de 187 m² et un jardin d'une contenance de 269 m², la villa est équipée de l'eau potable, l'électricité et chauffage central.

Mise à prix : La mise à prix est de 812.250.000 dinars outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de l'adjudication : reporté selon l'article 433 cpcc le lundi 22 Février 2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana rue André Ambra Ariana.

La visite est possible tous les jours.

2021R00085VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Faleh Fatma

Avocate

Résidence Elkhalil C35 Avenue Yasser Arafet Sahloul 1 Sousse

Tel/Fax : 73 820 605

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole représentée par son représentant légal, société anonyme inscrite au registre de commerce sous n°B142431996, identifiant unique au registre national des entreprises 123 L, ayant son siège à la direction régionale de la banque à Sousse Avenue Habib Bourguiba Sousse et son siège élu le cabinet de son avocate poursuivante

Partie saisie : Zouheir Ben Elfitouri Echared, titulaire de la CIN 02964765, adresse Station ESSO Route de Msaken Sousse en sa qualité de débiteur principal.

Avocate poursuivante : Maître Faleh Fatma, matricule fiscal 758808S/A/P/000, son adresse à la Résidence Elkhalil étage 3 C35 Avenue Yasser Arafet Sahloul 1 Sousse.

Les immeubles saisies : l'immeuble 1 : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°36697 Sousse nommé «ouedi elfernine III» dont la superficie est quatre ares vingt centiares (04 a 20 ca) sis à Hergla gouvernorat Sousse et constitué des parcelles n°318, 319 et 320 et consistant en un terrain nu prêt à bâtir selon le rapport d'expertise.

L'immeuble 2 : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°37710 Sousse nommé «Tunisie 73» dont la superficie est deux ares trente neuf centiares (02 a 39 ca) sis à Hergla gouvernorat Sousse et constitué de la parcelle n°302 et consistant en un terrain nu prêt à bâtir selon le rapport d'expertise.

Les charges : les deux immeubles sont grevés chacun de 04 hypothèques volontaires au profit de la partie poursuivante la banque nationale agricole détaillées dans la liste des inscriptions déposée avec le cahier de charges

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent trente quatre mille quatre cent dinars (134.400.000) pour l'immeuble 1 et à soixante seize mille quatre cent quatre-vingts dinars (76.480.000) pour l'immeuble 2 soit un prix total de deux cent dix mille huit cent quatre - vingt dinars (210.880.000) qui sera majoré des frais de la vente.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 22 février 2021 (22/02/2021) à 9 h et suivantes à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2 dans la salle d'audience de ce tribunal.

La visite des deux immeubles peut se faire chaque jour dans les heures du travail.

Pour de plus amples renseignements et la consultation du cahier de charges contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sousse 2 ou l'étude de l'avocate poursuivante.

2021S00034VEPA1

Vente Immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : 1/ Abdellatif Guiaa 2/ Houssem Eddine Guiaa 3/ Nejm Eddine Guiaa demeurant à la route Elain km 2.5 Elalia Sfax.

Partie saisie : Jamel Eddine Belguaroui titulaire de la Carte d'identité nationale n°05275446 demeurant à la rue de l'environnement n°118 Echehia Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthage B. A12 Sfax 3000. M.F 000 PA 630188 K.

Immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°74979 Sfax dénommé "Manbae Elkhairat" situé à la route de Teniour km 8 Sfax contenant un lot de terrain dont la superficie est 740 m² inscrite le 10/8/2005 case 18/2005 n°188.

Charges : Opposition conservatoire inscrite sur la totalité du titre au profit de Abdellatif Guiaa, Houssem Eddine Guiaa et Nejm Eddine Guiaa d'un montant de cent soixante milles dinars inscrite le 8/5/2020 case 02/2020 n°900.

Mise à prix : Deux cent trois milles cinq cent dinars (203.500,000 d) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi quinze février deux mille vingt et un (15/02/2021) à neuf heures à la Chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2021X00034VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'Hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élue chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Zied Maalej CIN 08413516 représentant commercial, demeurant à 20 rue Bagdad Sakiet Ezzit 3021 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à 20 rue Bagdad Sakiet Ezzit Sfax délimité du coté sud par Meher Maalej, du coté est par une piste d'où son entrée, du coté ouest et nord par Ridha Maalej.

L'immeuble saisi consiste en un appartement de deux niveaux au dessus de la maison du père du saisi Mr Ridha Maalej, son entrée par un air du coté sud est commune entre la partie saisie et son père. Au bout de l'entrée existe des escaliers privés.

L'appartement est composé de 2 étages; le premier étage est d'une superficie de 130m² contenant un hall avec des escaliers mènent au 2ème étage, une salle de réception, un séjour, un couloir menant à la salle de bain) une cuisine, une chambre menant au 2ème étage.

Le 2ème étage est d'une superficie de 70m² contenant une chambre avec un dressing et une salle de bain, une chambre et une porte qui mène à une grande terrasse dont le sol en carrelage.

Mise à prix : (180.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/02/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00041VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Fawzi Ben Rchid Chabchoub, RCA 08239042012, identifiant unique R1274489, CIN 01035796 demeurant à la route de Mahdia km6 avenue Habib Maazoun n°22 Sekiet Eddayer Sfax.

2/ Houda Bent Abdelltif Malouli épouse Chabchoub, CIN 05337185 demeurante à l'avenue Habib Maazoun n°22 Sakiet Eddayer Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain sis à l'avenue Habib Maazoun Wed Ezzyedi km6 Sfax d'une contenance de 385 m² sur lequel est édifié une maison exploitée comme un atelier de texture d'une superficie de 180m² contenant une porte d'entrée commune puis des escaliers appartenant à Fkhi et Mohamed Fourati, une autre porte sous les escaliers d'où l'entrée de l'atelier.

La première partie au coin nord est d'une superficie de 23.06 m² qui continue vers l'ouest d'une superficie de 27.09 m² à extraire 1.33 m² contenant une fenêtre de 6.28 m² ensuite une cuisine d'une superficie de 20.34 m² ensuite un couloir d'une superficie de 7.42 m², une chambre d'une superficie de 21.31 m², une toilette, une chambre d'une superficie 4.3 m², 2 halls qui mènent à une salle de travail d'une superficie de 21.10m², une toilette du coté sud, une chambre du coté ouest d'une superficie de 11.76 m².

L'immeuble délimité du coté sud par ssedyada hchicha épouse mallek, du coté est par la route zyedi d'où son entrée et par Ali Fkhi, du coté ouest par Hela Mallek et du coté nord par Taoufik Chabchoub.

Mise à prix : (120.300.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/02/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00042VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Hbib Ben Hsin Ben Jileni Krouma, RC : A08221732013, CIN 01175900 demeurant à café Essalem avenue Farhat Hached Sfax, cité Errawdha n°22 zone 31 Sfax, route Mahdia km6 Sakiet Eddayer Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Mahdia km 6 rue les Jasmins Sakiet Eddayer Sfax délimité du coté sud par rue les Jasmins d'où son entrée, du coté est par Masmoudi, du coté nord et ouest par les héritiers du feu Kasamtini d'une contenance de 550 m² sur le quel est édifiée une villa de 2 étages :

Le rez-de-chaussée d'une superficie totale de 180m² contenant une véranda, un séjour, une salle de réception, un hall contenant des escaliers menant au 1er étage, un couloir, une toilette, une cuisine avec une porte menant à une véranda.

Le 1er étage d'une superficie totale de 154 m² contenant un couloir, un débarra avec une salle de bain, une chambre avec balcon et 2 chambres contient chacune une porte qui mène à une terrasse.

Au coté est existe un garage, un débarra d'une superficie totale de 58 m² et au coté nord ouest un 2ème garage d'une superficie de 32m².

Tout l'immeuble est équipé en électricité et en eau potable.

Mise à prix : (340.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/02/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00043VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : North Africa International Bank; NAIB, S.A. R.C B1101511997, sise à Tunis avenue Kheireddine Pacha lotissement Ennasim Montplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Ali Ben Hédi Arfa CIN 01245151 demeurant à la route de Sokra km4 cité Essaada Sfax.

2/ Samar Bent Ali Ben Hédi Arfa CIN 08858100 demeurante à la route de Sokra rue de la Zambie n°2 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Omar" objet du TF n°84883 Sfax sis à la route de l'Aéroport km4 Sfax oued Chaabouni d'où son entrée sis dans une zone d'habitation équipée par tous les équipements publiques caractérisée par une dynamique commerciale. (R+2) selon, le plan d'aménagement de la municipalité de la cité elhabib. L'immeuble consistant en un terrain nu non clôturé situé au bord de la route reliant la route de l'Aéroport et la route de Menzel Chaker.

Mise à prix : (637.000.000) frais en sus;

La date et lieu de la vente : le 24/02/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00044VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdellatif Zayeni, CIN 01017869 gérant d'une société demeurant à la route de Gabès km3 Sfax, avenue Farhat Hached immeuble mels bige ville Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 364.5867175 dans l'immeuble dénommé «Charlotte I» objet du TF n°51079 Sfax d'une contenance de 7175 m² sis 3 km de Sfax au bord de la route nationale n°1 menant de Borj Bourguiba à Tunis.

Les parts indivises saisies soient 364.583 de 1875 revenant aux héritiers du feu d'Abdelhamid Zayeni ;

234.377 parts revenant à sa veuve Majida Ammous et ses fils Abdelletif, Moncef, Jalel et Mondher chacun à 364.583 parts et 182.291 parts revenant à Fatma Ezzahra.

Les parts indivises constituent sur terrain et en réalité une parcelle d'une contenance de 1875 m² clôturé de tous les cotés sis à deuxième position de la route publique avec une entrée de 5 mètres de largeur et d'une contenance de 178 m² d'où son entrée. Il est délimité du coté sud par la route de gabès et par Jaraya, du coté est par Sallemi, du coté nord par Tlili, du coté ouest par Rkik et Jaraya.

L'immeuble contenant deux villas jumelées modernes

La première villa est composée de 2 étages R+1, un rez-de-chaussée et un étage d'une superficie couverte de 489m².

La deuxième est composée de 2 étages R+1, un rez-de-chaussée et un étage d'une superficie couverte de 350 m².

Les toits en dalle et en staff, le sol en carrelage, les escaliers en marbres, les portes et les fenêtres en bois, les cuisines moderne, les salles de bain bien équipées.

L'immeuble est équipé en eau potable et en chauffage central.

Mise à prix : (194.444.266dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 24/02/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00045VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, société anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997.

Partie saisie : Slim Ben Abdelaziz Abdelkefi, titulaire de la CIN n°05359167, gérant de société, demeurant à 104 avenue l'indépendance Chihia Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim ayant son étude à la rue de Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à la route de Taniour km 8.5 rue Abdelaziz Kammoun. Le terrain clôturé, est d'une superficie approximative de 917 m², il mesure à partir du sud vers le nord du coté Est 39.65 m et de l'ouest 39.75m et à partir de l'Est vers l'ouest, du Coté sud 24.10 m et du nord 22.75 m. L'angle du coin nord ouest du terrain est coupé (5/5m).

Au milieu de la propriété est édifiée une villa de deux étages, détaillé comme suit :

Le rez-de-chaussée est d'environ 257 m², son sol est en parterres, son toit est en béton armé et décoré en stuf. Il contient une véranda ouvrant sur le sud, une salle de réception spacieuse avec des escaliers menant à l'étage supérieur.

Du coté Est, il y a une pièce suivie d'une salle de bain non équipée, une autre, ouvrant sur le nord suivie d'Une salle d'eau, un séjour avec une véranda et un couloir avec toilette. La cuisine comporte un coin à manger et une porte ouvrant sur le nord menant à un entrepôt qui ouvre sur l'ouest, d'environ 53 m², avec Majel.

Le 1er étage, d'une superficie d'environ 152 m², est en cours d'achèvement, son sol est en ciment et son toit est en béton armé. Il est sans portes ni fenêtres ni équipements. Il contient un hall, une pièce suivie d'une salle d'eau et un couloir avec 3 pièces. Chaque chambre dispose d'une salle d'eau. Ses murs sont enduits de ciment. Toute la propriété est équipée d'électricité et d'eau potable.

La totalité du terrain est limité du sud par Boujelbene, de l'Est par Abdelaziz Kammoun, du nord et de l'ouest par une rue.

La mise à prix : 249.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi 15/02/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00046VEPA1

Vente aux enchères publiques

Premier avis

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi C.I.N : 01162754 ; demeurant à la route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage appartement n°6 Sfax.

Parties saisies : Nejah Gariani ; demeurant impasse hammela rue Abou Kacim Chabi Sakiet Zit Sfax. CIN : 0524571 0

Immeubles saisies : la totalité de l'immeuble une boutique de superficie 60 m² sol en ciment sa porte rideau ; sis à impasse hammela rue Abou Kacim Chabi Sakiet Zit Sfax de limite au nord Bousarsar, à l'ouest Trabelsi, au sud et à l'est voie publique.

Mise à prix : Trente neuf mille deux cent dinars (39200.000 D) et frais.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi vingt deux février deux milles vingt et un (22/02/2021) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5478 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2021X00048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Radhia Sehli Belal

Tél : 31.554.350

Demandeurs : BANK HABITAT (BH), Tunis avenue Mohamed V, immatriculée sous le n°B138811996, représentée par son représentant légal.

Défendeurs : Kamel Bouaadila, CIN n°00761506, demeurant à : 1/ Challa Boumhel El Bassatine Ben Arous.

2/ N°25 Rue Angleterre 3ème étage n°36, 1 000 Tunis.

3/ Coin Mourneg Challat 2090 Sabellet Mourneg Ben Arous.

Avocat poursuivant : Radhia Sehli Belal, demeurant à 70 Rue Kamel Atatürk 1er étage A2 Tunis 1001. Matricule fiscal 983353PAP.

L'immeuble à vendre :

L'immeuble est composé des parts indivise (400 m² / 6573 m²), objet du morceau B31, soustrait du titre foncier numéro 1644 Ben Arous, dénommé «FATEN».

Mise à prix : Quatre cent vingt huit mille cinquante six dinars (428.056.000 DT).

Date et lieu de la vente : 25/02/2021 à 9H, chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite des lieux :

- Chaque jour de la semaine.

- La participation aux enchères après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après l'obtention d'une autorisation préalable du gouverneur.

2021400061VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de séquestre Judicaire

Société MNC Maroquinerie

SARL

Siège social : 32, Rue Monji Slim Tunis

R.C : B01164372009

M.F : Q/1083622

Suite au Jugement n°22629/2020 du 12/10/2020 rendu par le tribunal de première instance Tunis 1, il a été décide de la nomination Maître Anis Ezzeddine séquestre judicaire sur la société «MNC Maroquinerie» société à responsabilité limitée pour administrer et gérer jusqu'à la résolution de conflit à l'amiable à travers le recours au tribunal et la Nomination de Madame Wiem Elouni juge commissaire.

Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab Suika Tunis.

2021T00041VEPA2

Avis de distribution

Par décision du juge commissaire du 6-01-2021 sous le n°145 il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution du fonds consigné à la caisse de dépôt et de consignation le 6/11/2019 suivant reçu n°M035357, et ce suivant la requête de distribution présentée par Maître Fathi Jammoussi pour le compte de la CNSS contre le débiteur société el wahheb transport de marchandises et tous les créanciers cités dans l'ordonnance sur requête de consignation du fond.

Tout créancier désirant participer à la distribution du prix est tenu, sous peine de forclusion de produire auprès du greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 les titres de sa créance dans un délai de 30 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT ou de la réception d'une LR, il doit en outre demander la collocation par l'intermédiaire d'un avocat chez qu'il doit élire domicile et indiquer le cas échéant les causes de préférence de sa créance.

Cet avis est établi selon les articles 466 et 467 du CPCC.

2021X00029VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 14/02/2021

Société NAMA pour le commerce et le service «SNCS» S.A

Au capital de 310.000 DT

M.F : 1367683/F/N/M/000

Av. République immeuble les orangers 8000 Nabeul

Le conseil d'administration de la Société NAMA pour le commerce et le service «SNCS».S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège commercial de l'entreprise le dimanche 14 février 2021 à 9h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2017, 2018 et 2019 et la ratification de la validité de la convocation des actionnaires à l'assemblée.

2. Lecture et approbation. Le cas échéant. Du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

3. Lecture des rapports généraux et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatifs de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

4. Approbation, le cas échéant, des états financiers de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

5. Affection des résultats de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

6. Approbation, le cas échéant, des conventions entrantes dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

9. Présentation des activités de la société durant les exercices 2017, 2018 et 2019.

10. Election ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour une nouvelle période.

11. Sujets divers.

N.B : tous les documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société à partir du 14/01/2021.

2021T00037SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 14/02/2021

Société NAMA pour le commerce et le service «SNCS» S.A

Au capital de 310.000 DT

M.F : 1367683/F/N/M/000

Av. République immeuble les Orangers 8000 Nabeul

Le conseil d'administration de la Société NAMA pour le commerce et le service «SNCS». S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège commercial de l'entreprise le dimanche 14 février 2021 à 13h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital.

2. Envisager la possibilité de l'entreprise de créer une société de commerce international et crée une agence immobilière.

3. Modifier le nombre de membres de l'organe directeur élu.

N.B : tous les documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société à partir du 14/01/2021.

2021T00038SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12/02/2021

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 1.5 - 3002 Sfax

M.F : 45170M/A/M/000

Les actionnaires de la Société Polyclinique -ERRIADH- Société anonyme au capital de 3.105.000 dinars, sise à la route de Mahdia km 1,5 Sfax, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 février 2021 à 16h à l'administration de la polyclinique - Erriadh en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La possibilité de créer une société filiale unipersonnelle de la société polyclinique Erriadh

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction Générale de la société et ce à partir du 21/01/2021.

2021X00031SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 12/02/2021

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 1.5 - 3002 Sfax

M.F : 45170M/A/M/000

Les actionnaires de la Société Polyclinique -ERRIADH- Société anonyme au capital de 3.105.000 dinars, sise route de Mahdia km 1,5 Sfax, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 12 février 2021 à 17h à l'administration de la polyclinique - Erriadh en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Proposition d'ajouter une activité secondaire pour la polyclinique Erriadh.

- Questions diverses

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction Générale de la société et ce à partir du 21/01/2021.

2021X00032SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DU SUD SA

Au capital social : 3 992 000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8 Sfax

Usine : Route Aguereb km 31 Sfax

Identifiant Unique : 1521494S

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'assemblée générale extraordinaire prévu pour le mercredi 10 février 2021 à partir de 10 heures à travers une Visio Conférence, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode de tenue de l'assemblée générale extraordinaire par visioconférence;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital ;

3- Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de capital;

4- Acceptation d'un nouvel actionnaire et Augmentation du capital ;

5- Séparation entre les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général ;

6- Modifications corrélatives des statuts;

7- Nomination d'un nouvel administrateur ;

8- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité légale.

2021X00040SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2019

SOCIETE INDUSTRIELLE TUNISIENNE DE L'ENVELOPPE ET DU CARTONNAGE «AL KHOUTAF»

Société anonyme

Au capital 9.000.000 dinars

Route de Gabès km 1,5 - 3003 Sfax

Les actionnaires sont appelés à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le dimanche 7 février 2021 à partir de

neuf heures du matin au siège de la société sis à la Route de Gabès Km 1.5 - Sfax, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des méthodes et délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2019.

2/ Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

4/ Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

5/ Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

6/ Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2019.

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2019

8/ Quitus aux Administrateurs.

9/ Quitus au Directeur Général.

10/ Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2020 - 2021 - 2022

11/ Information des postes occupés par le directeur général et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés.

12/ Pouvoir pour formalités.

2021X00047SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis de perte

Mr Kerkeni Radhouan annonce au droit de Mme Baya Bent Salah Ben Ahmed Khechini en vertu d'une procuration par acte notarié en date du 3 décembre 2019 qu'elle a perdu son titre de propriété n° 4474/11 relatif à la propriété dite «chahla» objet du titre foncier 45016 Kairouan constitué de la parcelle 351 sise à el Ghabet, délégation de Kairouan nord, gouvernorat de Kairouan.

2021S00036DIVD2

Avis

Dorra Gdoura annonce qu'elle possède un magasin sise rue Andalus n°11 Sfax et un appartement sise rue Borj Ksar Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 70 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00039DIVD2

Avis

Madame Aicha Echi informe le public qu'elle a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 27/8/2005 dressé par les notaires Koubaa Ridha et Malloul Ahmed concernant une parcelle de terre d'une superficie 500.30 m situé sur la route de Mahdia klm 6 Sfax et elle désire avoir. Une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2021X00049DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

